

Démarche : Accompagnement 2025 sur la sobriété foncière - ACV - ANCT x Cerema
Organisme : Direction technique Territoires et Ville

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Le CEREMA et l'ANCT souhaitent faire bénéficier les collectivités Action Cœur de Ville d'une offre de service spécifique en matière de transition écologique.

Cette offre de service permet aux collectivités ACV de bénéficier d'un accompagnement sur 4 thématiques : les mobilités décarbonées, la nature en ville, l'adaptation au changement climatique-résilience territoriale et la sobriété foncière.

La présente démarche concerne exclusivement l'axe "sobriété foncière". Elle permet aux communes ACV de candidater pour bénéficier d'un appui du Cerema en lien avec l'ANCT. Cet appui sera à la fois individuel, de 15 à 20 jours, et collectif avec deux ateliers rassemblant l'ensemble de la dizaine de collectivités retenues. Cet appui est entièrement pris en charge par le Cerema et l'ANCT, avec pour seul reste à charge pour les collectivités locales les frais inhérents aux déplacements potentiels des agents et/ou des élus pour l'accompagnement collectif. La collectivité doit s'engager à contribuer activement aux travaux conduits individuellement et collectivement, ainsi qu'aux démarches de capitalisation des retours d'expérience et de valorisation qui seront réalisés, notamment au bénéfice de l'ensemble des collectivités ACV.

Avant de commencer, assurez-vous :

- d'avoir lu attentivement le cahier des charges (disponible ci-dessus)
- d'avoir une idée claire et partagée de votre stratégie foncière, de vos attentes vis à vis de cette démarche, et des porteurs technique et politique des travaux qui seront engagés
- de disposer de la lettre de candidature signée d'un représentant de la collectivité
- de respecter le calendrier : votre candidature peut être réalisée via cette plateforme dès que vous avez rassemblé ces informations et produit la lettre d'engagement, et doit nécessairement être réalisée avant le 28 février 2025.

Identification

Collectivité candidate

Nom de la commune candidate

Département d'appartenance de la commune candidate

EPCI d'appartenance de la commune candidate

Coordonnées

Le référent technique

Le référent technique est la personne au sein de la collectivité qui :

- pourra apporter des explications sur la candidature
- sera l'interlocutrice de l'ANCT et du Cerema dans le lancement des travaux, si la collectivité est retenue.

Nom

Prénom

Fonctions exercées

Adresse électronique

Numéro de téléphone

L'élu référent

L'élu référent est l'élu qui :

- est désigné par le/la Maire
- s'impliquera dans les travaux individuels et collectifs, si la collectivité est retenue.

Nom

Prénom

Fonctions

Adresse électronique

Numéro de téléphone

La stratégie foncière actuelle

Connaissance du foncier et des gisements.

Disposez-vous d'outils (datavisualisation, SIG...) pour connaître et suivre votre foncier ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quels sont ces outils ? Souhaitez-vous les développer ou en développer d'autres ?

Souhaitez-vous vous doter d'un tel outil, pour quelles raisons ?

Disposez-vous d'études récentes, et / ou d'un observatoire et / ou d'un inventaire sur le foncier mobilisable ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pouvez-vous décrire ici ces études, observatoires ou inventaires (date, auteur, méthode, résultats...) ?

Disposez-vous d'un recensement spécifique des friches ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pouvez-vous décrire ce recensement (date, auteur, méthode, nombre de friches recensées...)?

Comment suivez-vous la vacance résidentielle et commerciale ?

Planification

Quelles actions de planification mettez-vous en oeuvre pour optimiser l'utilisation de votre foncier (zonage, OAP, emplacements réservés, ...) ?

Maîtrise foncière

Quelles actions de maîtrise foncière menez-vous, avec quels outils (droit de préemption, expropriations, réserves foncières, consultation d'opérateurs...) ?

Accompagnements en cours

Etes-vous accompagnés par un EPF ou un EPFL ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Quel est cet EPF(L) et quelle est la nature de cet accompagnement ?

Etes-vous accompagnés sur le volet foncier par une agence d'urbanisme ?

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Quelle est cette agence d'urbanisme et quelle est la nature de cet accompagnement ?

Appui attendu du Cerema

En quoi le Cerema peut-il vous être utile ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Appui aux réflexions préalables
- Appui pour l'élaboration d'un diagnostic des gisements fonciers / définition d'enjeux
- Identification des points de vigilance et facteurs de réussite pour mobiliser des fonciers
- Définir des outils d'intervention foncière et de planification adaptés aux enjeux
- Prise en main de l'outil UrbanSIMUL
- Approfondissement de l'usage de l'outil UrbanSIMUL
- Animation d'échanges entre collectivités pour partager les expériences

Quelles sont vos attentes quant à l'appui individuel de 15 à 20 jours du Cerema (objectifs, contenu de l'apport d'expertise) ?

(20 lignes maximum)

Quels pourraient être les apports sur votre programme d'actions ACV d'un accompagnement sur cet axe ?

Lettre d'engagement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre d'engagement Lettre d'engagement signée par un représentant de la collectivité à importer signée par l'élu référent à importer

Un modèle de lettre figure en annexe du cahier des charge.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Si vous souhaitez nous faire parvenir des documents complémentaires, merci de les ajouter ci-dessous.